



Barème d'honoraires

TRANSACTION

Prix de vente affiché - Honoraires d'agence inclus	Honoraires TTC en pourcentage du prix de vente
Jusqu'à 50 000 euros	10%
de 50 001 à 75 000 euros	9%
de 75 001 à 100 000 euros	8%
de 100 001 à 150 000 euros	7%
de 150 001 à 300 000 euros	6%
de 300 001 à 400 000 euros	5,50%
de 400 001 à 600 000 euros	5%
de 600 001 à 700 000 euros	4,50%
Au-delà de 700 001	4%

Nos honoraires de transaction sont à la charge du vendeur (sauf en cas de succession)

En cas de Co-exclusivité, c'est le barème de l'agence délégante qui sera appliqué

Inter-agence : le barème qui s'applique est celui de l'agence détentrice du mandat

LOCATION

BAILLEUR - Frais d'état des lieux	3 € TTC/m ²
BAILLEUR - Visite, constitution du dossier, rédacti	10 € TTC/m ²
LOCATAIRE - Frais d'état des lieux	3 € TTC/m ²
LOCATAIRE- Visite, constitution du dossier, rédact	10 € TTC/m ²

GESTION LOCATIVE

7,7% TTC des encaissements (loyers charges comprises)

Assurance loyers impayés : 2,3% TTC des encaissements

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

15 € TTC/mois/lot

Minimum 1.800 € TTC/an

Le Roy-Barré Immobilier, située 78 avenue Gambetta 83400 HYERES, téléphone 04 86 11 24 56, adresse mail contact@leroybarre-immobilier.com, Exploitée par la société LE ROY BARRÉ IMMOBILIER SARL au capital de 7 500 euros euros, dont le siège social est situé 78 avenue Gambetta 83400 Hyères, RCS Toulon n° Toulon B 812 673 796, titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 8305 2015 000 001 939 délivrée par Toulon, numéro de TVA FR23812673796, assurée en responsabilité civile professionnelle par MMA dont le siège est sis 14 Bd Marie et Alexandre Oyon, 72100 Le Mans sur le territoire national sous le n° 120 137 405, Adhérente de la caisse de Garantie GALIAN dont le siège est sis 89 rue La Boétie 75008 PARIS sous le n° 48011L pour un montant de 120 000 euros, Titulaire du compte séquestre n° 81256F ouvert auprès LCL

barème applicable au 1er novembre 2023